

Communiqué de presse

Paris, le 24 février 2010

Les propositions de l'AFIC largement relayées par les Etats Généraux de l'Industrie

Présidé par Jean-Louis de Bernardy - Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) - le Groupe de travail des Etats généraux de l'industrie sur l'accès au financement a dressé un constat en profondeur des difficultés de financement rencontrées par les entreprises industrielles françaises et présenté un ensemble de propositions, qui ont largement été reprises dans les conclusions synthétiques des Etats Généraux.

Fortement mobilisée pour soutenir le financement et la compétitivité des entreprises françaises, l'AFIC se félicite de constater que plusieurs de ces propositions ont été mises en avant par le Président de la République, M. Nicolas SARKOZY et par le Ministre de l'industrie, M. Christian ESTROSI.

Au nombre de celles-ci, il convient de citer :

- L'amélioration de la lisibilité des dispositifs de financement et d'aide publics
- La mobilisation des investisseurs institutionnels au bénéfice des entreprises industrielles
- Le développement des produits d'épargne permettant le financement en fonds propres des entreprises
- Une meilleure mobilisation de l'épargne salariale
- Le soutien en fonds propres des entreprises innovantes à leur démarrage
- L'accès des entreprises industrielles en développement à des financements patients
- L'amélioration des conditions d'accès aux marchés cotés
- Le développement d'outils de financements adaptés aux PMI
- L'amélioration du financement interentreprises

A propos de l'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées en France. Actionnaires professionnels, les 280 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France. L'AFIC compte également 200 membres associés représentant tous les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC est la seule association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement. Elle est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang d'Europe Continentale.

Contact presse

Alexis Valero / Directeur de la Communication

Tel : 01 47 20 78 98 / a.valero@afic.asso.fr